

REGLEMENT FINANCIER ANNEE SCOLAIRE 2022/2023
LYCEE SAINT JOSEPH MARVEJOLS

Frais de dossier inscription et réinscription

Frais de dossier/inscription non remboursés	50,00 €	50,00 €	50,00 €	
Droits de réinscription non remboursés	35,00 €	35,00 €	35,00 €	

Contribution Familiale annuelle

	Lycée Général	Lycée Technologique	Lycée Professionnel	
Contribution familiale annuelle	580,00 €	640,00 €	680,00 €	
MODALITES DE REGLEMENT				
Acompte contribution familiale	110,00 €	110,00 €	110,00 €	
Prélèvement d'octobre 2022 à mai 2023	58,75/mois	66,25/mois	71,25/mois	
	BAC PRO ESTHETIQUE (inscription)	BTS ESTHETIQUE (inscription)	BAC PRO ESTHETIQUE (réinscription)	BTS ESTHETIQUE (réinscription)
Contribution familiale annuelle	830,00 €	1 079,00 €	830,00 €	1 079,00 €
Fourniture produits et consommables esthétiques	0,00 €	0,00 €	130,00 €	130,00 €
MODALITES DE REGLEMENT				
Acompte contribution familiale	110,00 €	135,00 €	110,00 €	135,00 €
Prélèvement d'octobre 2022 à mai 2023	90,00€/moi	118,00€/mois	106,25€/mois	134,25€/mois

Internat

Hébergement internat + restauration annuel	2 849,00 €	2 849,00 €	2 849,00 €	2 849,00 €
MODALITES DE REGLEMENT				
Acompte/hébergement + restauration internat	285,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €
Prélèvement d'octobre 2022 à mai 2023	320,50€/mois	320,50€/mois	320,50€/mois	320,50€/mois

Cantine

Restauration prix du repas au self	6,20 €
MODALITES DE REGLEMENT	
inscription	* lors de l'inscription une avance de 10 repas (62,00€) + la création de la carte self (3,00€) vous sera demandée soit 65,00€
réinscription	* le solde cantine de l'élève est reporté automatiquement sur l'année suivante. Veuillez penser à réapprovisionner le compte cantine de votre enfant lors de la réinscription
Carte cantine : en cas de perte ou vol de la carte cantine, une nouvelle carte sera créée au prix de 8,00€. En fin de scolarité le solde du compte cantine de votre enfant vous sera remboursé.	

Equipement esthétique inscription

	BAC PRO ESTHETIQUE	BTS ESTHETIQUE
Equipement esthétique inscription	486,00 €	657,00 €
MODALITES DE REGLEMENT	règlement à l'inscription en totalité ou 2 x 243,00€ encaissés en juillet et août 2022	règlement à l'inscription en totalité ou 3 x 219,00€ encaissés en juillet, août et septembre 2022

Caution internat

Caution internat	* Une caution de 200,00€ est réglée lors de l'inscription ou réinscription de l'élève interne (non encaissée). Un état des lieux est réalisé en début et fin d'année scolaire et vous sera restituée si pas de dégâts ou dégradations volontaires de l'élève
------------------	--

Cotisations FSE et APEL

Cotisation au Foyer Socio Educatif (obligatoire)	17,50 €
Cotisation volontaire APEL (1 cotisation à payer par fratrie dans l'établissement de votre choix)	20,00 €
MODALITES DE REGLEMENT	* à régler lors de l'inscription et ou réinscription

Navette en car gare de Marvejols

navette en car gare de Marvejols vendredi soir et ou dimanche soir	* Le prix est calculé au prorata du nombre d'utilisateurs et sera facturé aux familles en sus des frais
--	---

Location casier

Location casier FSE	5,00€ à régler lors de l'inscription (prévoir un cadenas)
---------------------	---

Informations relatives au règlement financier

Escompte de 2% sur la facture annuelle (contribution familiale et/ou internat)	* Les familles qui souhaitent régler la facture en totalité en septembre 2022, bénéficieront d'un escompte de 2% sur la facture annuelle (contribution familiale et/ou internat)
Facture annuelle 2022/2023	* La facture annuelle est envoyée début octobre via Ecole Directe
Choix du régime : externe, demi-pensionnaire, interne	* Le choix du régime doit être fait dès l'inscription ou réinscription. L'engagement est pour le trimestre (un trimestre commencé est dû jusqu'à sa fin)
Défaut de paiement	* A défaut de paiement, après deux rappels du service comptabilité, entraînera automatiquement le dépôt d'un dossier au service contentieux